

29 avril 2010 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

C'est le printemps : les luttes fleurissent dans la Fonction publique territoriale !

En ce printemps 2010, face aux effets des politiques nationales et locales de destruction du service public et des droits sociaux, les agents de la Fonction publique territoriale répondent par un foisonnement de luttes.

Le 4 mai, à Amnéville (57) et Saint-Martin de Valgagues (30), à l'appel de la CGT, deux manifestations à caractère national porteront haut et fort l'exigence du **respect et du développement des libertés et droits syndicaux**.

Le 6 mai, les personnels de la **Petite enfance** se mobiliseront de nouveau dans l'unité à l'appel du collectif « Pas de bébés à la consigne » pour le retrait du projet de décret Morano sur l'accueil de la petite enfance. Une manifestation nationale est par ailleurs prévue le 29 mai.

Le 6 mai également, **les personnels du secteur de la Culture** se mobiliseront, avec les autres acteurs du secteur, contre les menaces pesant sur l'avenir de la Culture du fait de la réforme territoriale.

Le 20 mai, **les professionnels du Sport** agiront dans l'unité pour la préservation

et le développement du service public des activités physiques et sportives.

Le 1^{er} juin, toujours dans l'unité, **les policiers municipaux** manifesteront pour l'amélioration de leurs conditions d'emploi et de rémunération.

Une multitude d'actions locales se développe par ailleurs dans les collectivités territoriales sur les questions de service public, d'emploi, de salaire, de conditions de travail, de droits syndicaux... Ces luttes débouchent pour nombre d'entre elles sur des avancées significatives.

Ce foisonnement de luttes témoigne de la combativité des agents territoriaux face aux enjeux actuels et de leur détermination à construire le rapport de force indispensable. Le 1^{er} mai prochain, les territoriaux seront nombreux dans la rue, avec les autres salariés du public et du privé, pour exiger des choix de progrès social, en rupture avec les politiques rétrogrades menées par le gouvernement, le patronat et certains employeurs territoriaux.